

LE JOURNAL DES DEBATS

LEGISLATIFS ET LITTÉRAIRES DU CANADA.

"MIHI A SPE, METU, PARTIBUS REIPUBLICÆ ANIMUS LIBER EST."—Salluste. Catil.

VOL. I.

TORONTO, LUNDI, 8 MARS, 1858.

No. 5.

VI^e PARLEMENT CANADIEN.

1^{re} SESSION.

{ 4^{ème} Séance, Mardi,
2 Mars, 1858.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

[Fin de la Séance de Mardi.]

M. Ferres—ne sait pas où veut en venir le député de Hastings-Sud. Ce dernier ayant tout à tour approuvé et désapprouvé l'adresse, il ne serait pas étonnant qu'à la fin il votât en sa faveur. Il se plaint que le discours du trône n'ait pas indiqué le moyen de remédier à la crise financière; mais assurément ce n'est pas une théorie commerciale qu'on cherche dans les discours de ce genre. Il se plaint aussi qu'on n'ait rien dit de la réforme électorale basée sur la population. Mais si quelques députés ont parlé de cette réforme à leurs commettants, ce n'est pas une raison pour que le gouvernement se rende responsable de leurs promesses. La province n'est pas généralement en faveur de cette réforme. Mais il est une autre chose que certains députés haut-canadiens ont bien des fois répété à leurs électeurs et qu'ils seraient néanmoins honteux de répéter dans cette enceinte: c'est le cri contre le catholicisme. L'Orateur est protestant et représente une population protestante du Bas-Canada, et, néanmoins, il a souvent rougi en lisant les tirades immorales de quelques uns de ses coreligionnaires du Haut-Canada. Quant aux changements ministériels, ils n'ont fait que donner une nouvelle force au cabinet, en lui assurant l'appui de la majorité du Conseil Législatif. *M. Ferres* termine en disant que le territoire de la Baie d'Hudson devrait rester encore quelque temps entre les mains de la compagnie.

M. Malcolm Cameron—prend la parole, parce qu'il croit qu'en reprochant à quelques députés de se taire aujourd'hui sur la réforme électorale après en avoir entretenu leurs commettants, *M. Wa'bridge* faisait allusion à lui. Il est vrai qu'il est en faveur du principe de la représentation basée sur la population, parce qu'il le croit honnête, libéral et équitable et il est certain que les Bas-Canadiens eux-mêmes s'en déclarèrent les partisans lorsqu'on l'aura dégagé de toutes les passions haineuses dont on l'a fait le levier. Mais, s'il est vrai qu'un amendement à l'adresse sur une question quelconque empêche ensuite de mettre de nouveau cette question sur le tapis parlementaire pendant la session, il croit qu'il y a beaucoup d'imprudences chez les partisans sincères de cette réforme d'en faire aujourd'hui le sujet d'un amendement qui, s'il est rejeté, empêchera toute discussion sur le même sujet cette année. Si le député de Toronto avait réellement à cœur le succès de cette réforme, il n'en compromettrait pas ainsi le sort dans un amendement; mais son but n'est jamais de faire triompher ses principes; il est moins homme d'état et il ne se propose que de renverser le ministère. Aussi, lorsqu'il se fait l'avocat d'une cause, il a le talent malheureux de s'entourer d'un si grand nombre d'ennemis et d'une si petite poignée d'amis que la cause est infailliblement perdue. *M. Cameron* n'est pas de la même école: il veut le triomphe du principe de la représentation basée sur la population et si personne ne présente de bill à ce sujet, il en fera un lui-même qu'il offrira en temps opportun et qui sera rédigé de telle manière que la Cham-

bro restera convaincue de la justice de la réforme. Dans tous les cas, cette réforme ne devrait avoir lieu qu'après le prochain recensement de 1861.

M. Foley—trouve peu de chose à admirer dans le discours du trône. Ce sont des paragraphes sur des projets de loi qui ordinairement sont laissés aux députés et dont les ministres ne prennent pas l'initiative. Mais il trouve dans les premières lignes du discours une erreur. Il y est dit, en effet, qu'à la clôture de la dernière session, l'empire britannique était en paix avec le monde entier. Or, on sait qu'il était en guerre avec la Chine et que c'est même cette guerre qui occasionna la chute du dernier ministère britannique.

Les orateurs ministériels et le député de Lambton entr'autres, reprochent à l'Opposition de mettre en avant des amendements factieux, par exemple celui qui a rapport à la représentation basée sur la population. Or, si l'on consulte les journaux de la Chambre, on y verra que le 23 mai 1830, *M. Malcolm Cameron* lui-même mit en avant une proposition semblable à l'amendement actuel, et que parmi les treize députés qui le secondèrent se trouvait *M. Smith*, de Frontenac. [Rires.] *M. Cameron* prétend que le moment n'est pas opportun de parler de cette réforme. On voudrait essayer, cette année, le même jeu qu'à la dernière session et, lorsque la résolution relative à cette réforme serait présentée, s'en débarrasser en demandant la question préalable. Non, non; il y a dans la Chambre un très-grand nombre de Haut-Canadiens qui ont promis de faire tout leur possible pour faire triompher ce principe. Eh! bien, ils peuvent aujourd'hui tenir leur promesse et toutes les excuses fallacieuses qu'ils pourront donner, s'ils ne le font pas, prouveront seulement qu'ils sont bien plus soucieux du succès de quelques hommes que du triomphe des principes populaires. Toutes les parties du Bas-Canada sont représentées dans le cabinet, tandis que les ministres Haut-Canadiens représentent tous des comtés à l'Est de Cobourg. De cette dernière ville à l'extrémité occidentale de la Province, les comtés sont sans voix dans le Conseil Exécutif. Ne reconnaîtra-t-on pas qu'ils ont le droit de se plaindre?

L'orateur passe en revue cette partie du discours du trône où il est question de la Baie d'Hudson et du choix d'une capitale canadienne et, dans l'un et l'autre cas, il voit absence de franchise et un grand déploiement d'habileté pour ne rien dire qui puisse compromettre les ministres. Pourquoi n'a-t-on pas dit franchement la décision relative au territoire de la Baie d'Hudson et pourquoi aussi n'a-t-on pas fait connaître le choix de Sa Majesté? N'est-ce pas dans le but de se ménager quelque temps encore des amis dans les deux parties de la Province? Mais ces précautions sont vaines et *M. Foley* prédit aux ministres le sort éprouvé par ceux qui viennent d'être répudiés par les électeurs aux élections dernières, s'il continuent ainsi à tergiverser et à sacrifier la volonté du Haut Canada à leur désir de conserver leurs portefeuilles.

M. Daly—dit que si le commerce du pays est quelque peu en souffrance, il faut en accuser l'opposition qui représente toujours en noir tout ce qui se fait dans la Province. Quant à la représentation basée sur la population, le peuple en général s'en occupe fort peu, ce qu'il veut, ce sont des réformes pratiques, par exemple celle des lois sur l'usage, dont il est question dans le discours du trône. Il est vrai qu'on pourrait modifier quelque peu le système représentatif et donner, par exemple, un siège dans la Chambre à chaque collège composé d'un chiffre déter-